

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Jeanne-LeBer

## DATES IMPORTANTES

**Octobre 2020**

- Conseil d'établissement mercredi le 21 octobre à 18 h 30 (virtuelle avec TEAMS)
- Journée pédagogique vendredi le 9 octobre
- 1<sup>re</sup> communication jeudi le 15 octobre
- Photo scolaire lundi le 5 octobre

## COVID-19

Nous réitérons l'importance de garder votre enfant à la maison lorsque celui-ci présente les symptômes reliés à la COVID-19. En cas de doute, nous vous invitons à consulter l'outil d'évaluation suivant :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

ou d'appeler aux numéros suivants afin de connaître la procédure à suivre:

du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h : **418 644-4545, 514 644-4545, 450 644-4545, 819 644-4545** ou **1 877 644-4545** (sans frais). Nous vous rappelons que cette décision vous appartient. Nous vous prions de ne pas contacter le personnel de l'école à cet effet.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que les bulles-classes sont maintenues lors des périodes en classe et aux récréations. Lors des journées pédagogiques, les bulles-classes ne peuvent être maintenues. Nous essayons de respecter les groupes-classes dans la mesure du possible selon les ressources humaines disponibles.

## Fermeture de classe ou d'école en cas d'éclosion

S'il y a fermeture de classe ou de l'école, nous visons une bascule vers l'enseignement virtuel en 24 heures. D'abord les enseignants planifieront la cueillette des effets scolaires et ils vous achemineront un horaire d'enseignement virtuel. Cet horaire inclut des moments avec le titulaire de classe et avec les spécialistes. Il y aura aussi des moments d'activités pour l'élève sans la supervision du personnel de l'école.

L'équipe d'intervenants collaborons aussi à distance (orthopédagogue, psychoéducateur, TES). Pour la présente année scolaire, votre enfant doit assister aux cours en ligne. Toute la matière vue peut-être évaluée.

## Départs hâtifs, absences des élèves et retards

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda ou par courriel en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école (et avec le service de garde s'il y a lieu) pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant.

Lors des retards, les enfants doivent se présenter au secrétariat. La cour d'école sera fermée dès que les groupes seront entrés dans l'école.

## Communications aux parents

Étant donné le contexte actuel, il est important de consulter vos courriels au moins deux fois par jour.

Si vous changez d'adresse courriel, d'adresse ou de numéro de téléphone, il est important d'en aviser le secrétariat de l'école et le service de garde.

## Photo scolaire

La prise de photo s'effectuera lundi le 5 octobre et sera individuelle. Un montage sera effectué par la compagnie pour rassembler les élèves à leur groupe. Il est important d'éviter le vert dans la tenue vestimentaire.

## 1<sup>re</sup> communication

Cette première communication vous permettra d'avoir une première rétroaction de votre enfant au sujet de ses apprentissages. C'est loin d'être la fin! C'est le moment idéal pour apporter les ajustements nécessaires pour aider votre enfant. En cas de problème, je vous encourage à communiquer avec le titulaire afin d'identifier ensemble des pistes de solutions.

En toute collaboration,  
Pascal Laroche, directeur